

BOURSES DE MASTER

Appel à candidatures 2010/2011

ouvert du 10 mars au 23 mai 2010

L'Agence universitaire de la Francophonie offre des bourses de master pour des mobilités internationales dans le réseau des ses établissements membres.

Public cible :

Étudiants régulièrement inscrits dans les universités membres de l'AUF en Europe centrale et orientale, de niveau bac+3 ou bac+4 au moment du dépôt du dossier.

Niveau :

- bourses de Master 1 (maîtrise ou équivalent) pour les étudiants de niveau bac+3, uniquement pour des mobilités dans les établissements membres des pays Sud (en dehors de l'Union Européenne, de la Suisse et de l'Amérique du Nord)
- bourses de Master 2 (DEA, DESS ou diplôme équivalent) pour les étudiants de niveau en bac +4, pour tous les établissements membres

Durée :

Les bourses sont accordées pour une durée d'un à deux semestre(s) académique(s), soit pour une durée maximale de 10 mois.

Prise en charge :

Les bourses accordées couvrent :

- un titre de transport aller/retour
- une prime d'installation
- une indemnité mensuelle d'entretien
- une assurance maladie-accident-rapatriement

Renseignements et coordonnées :

Pour de plus amples renseignements et pour télécharger le règlement et le formulaire de candidature visitez notre page web :

www.auf.org/regions/europe-centrale-orientale, rubrique *Appels d'offre*.

Agence universitaire de la Francophonie
Bureau Europe Centrale et Orientale

1, Schitu Magureanu, mezzanine, 050025, sector 5, Bucarest, ROUMANIE

Téléphone : +40 21 312 12 76 , Télécopie : +40 21 312 16 66

Courriel : europe-centrale-orientale@auf.org

BOURSES DE DOCTORAT

Appel à candidatures 2010/2011

ouvert du 10 mars au 23 mai 2010

Les mobilités de doctorat s'effectuent entre les établissements membres de l'AUF. Elles conduisent les étudiants francophones à l'extérieur de leur pays, dans ou en dehors de leur région, et leur permettent de préparer une thèse de doctorat.

Public cible :

Dans le cadre de l'appel d'offre régional, les candidats doivent être régulièrement inscrits ou en activité dans l'une universités membres de l'AUF en Europe centrale et orientale.

Durée :

Le soutien de l'AUF peut couvrir au maximum une période de 3 années, calculée à partir de l'année académique de la première inscription en thèse.

Chaque année académique se déroule en 2 périodes consécutives en alternance entre le pays de l'établissement d'accueil et celui de l'établissement d'origine. Chacune de ces périodes est d'une durée d'un minimum de 3 et d'un maximum de 7 mois. La durée cumulée de ces 2 périodes est au maximum de 10 mois.

Prise en charge :

Les bourses accordées couvrent :

- un titre de transport aller/retour
- une prime d'installation
- une indemnité mensuelle d'entretien
- une assurance maladie-accident-rapatriement
- soutiens spécifiques lors de la soutenance

Renseignements et coordonnées :

Pour de plus amples renseignements et pour télécharger le règlement et le formulaire de candidature visitez notre page web :

www.auf.org/regions/europe-centrale-orientale, rubrique *Appels d'offre*.

Agence universitaire de la Francophonie
Bureau Europe Centrale et Orientale

1, Schitu Magureanu, mezzanine, 050025, sector 5, Bucarest, ROUMANIE

Téléphone : +40 21 312 12 76 , Télécopie : +40 21 312 16 66

Courriel : europe-centrale-orientale@auf.org

BOURSES DE PERFECTIONNEMENT

Appel à candidatures 2010/2011

ouvert du 10 mars au 23 mai 2010

Les enseignants et les chercheurs en activité dans les universités membres peuvent bénéficier de bourses de perfectionnement :

- perfectionnement **en formation** : élaborer un cours qui sera dispensé dans l'établissement d'origine de l'enseignant
- perfectionnement **en recherche** : effectuer une recherche qui donnera lieu à une publication ou une communication

Public cible :

Ce type de mobilités s'adresse aux enseignants et/ou chercheurs en exercice dans :

- les Universités membres de l'AUF en Europe centrale et orientale
- les Filières universitaires francophones soutenues par l'AUF en Europe Centrale et Orientale
- les Départements d'Études Françaises des Universités membres de l'AUF en Europe Centrale et Orientale

Durée :

Les bourses de perfectionnement sont accordées pour une durée de 1 à 3 mois.

Prise en charge :

Les bourses accordées couvrent :

- un titre de transport aller/retour
- une indemnité mensuelle d'entretien
- une assurance maladie-accident-rapatriement

Renseignements et coordonnées :

Pour de plus amples renseignements et pour télécharger le règlement et le formulaire de candidature visitez notre page web :

www.auf.org/regions/europe-centrale-orientale, rubrique *Appels d'offre*.

Agence universitaire de la Francophonie

Bureau Europe Centrale et Orientale

1, Schitu Magureanu, mezzanine, 050025, sector 5, Bucarest, ROUMANIE

Téléphone : +40 21 312 12 76 , Télécopie : +40 21 312 16 66

Courriel : europe-centrale-orientale@auf.org